

donc on ne parle pas des mêmes personnes. La défense de ces salariés-là est très difficile à mettre en œuvre, en raison du turnover et des dossiers médicaux qui se perdent, alors qu'ils sont très nombreux à contracter des maladies. C'est une chose honteuse pour la France, qu'il faut faire éclater au grand jour. Et évidemment le démantèlement va encore en rajouter. Mais il n'y a pas de débat. Ils vont tenter de faire passer le démantèlement immédiat dans la loi sur la transition énergétique sans débat, ou alors avec un débat au Parlement, mais qui va s'en soucier ? La commission Baupin d'enquête sur les coûts du nucléaire va se réunir, on espère que la question du démantèlement va être abordée. Mais avec EDF qui annonce 20 milliards et Lepage 100 à 200, on est sur ces chiffres qui ne veulent rien dire. EDF a l'outrecuidance de prétendre que le démantèlement coûtera seulement 2,5 % d'une facture d'électricité ; mais qui peut aujourd'hui penser que ce chiffre est vrai ? Ils n'ont vraiment peur de rien...



Démantèlement des centrales nucléaires ?

Problème...

À travers les deux textes proposés ici, nous souhaitons engager le débat en mettant en circulation des informations et des réflexions auxquelles nous avons eu accès et qui nous ont paru suffisamment importantes pour qu'elles soient connues du plus grand nombre.

Nous ne sommes pas des experts, seulement un groupe d'antinucléaires convaincus qu'il faut tout faire pour obtenir l'arrêt immédiat du nucléaire civil et militaire avant la catastrophe - une catastrophe que même les nucléocrates reconnaissent désormais comme probable en France.

Nous n'avons donc pas les moyens d'amener d'autres éléments que ceux présentés ici au débat entre partisans d'un démantèlement différé et promoteurs du démantèlement immédiat. Mais nous sommes bien convaincus que la mise à l'arrêt rapide et définitif de toutes les centrales permettrait non seulement de limiter l'ampleur des déchets radioactifs que le pouvoir a pris la responsabilité - en faisant taire toutes les oppositions - de laisser en héritage aux générations à naître, mais aussi de mener posément la réflexion collective sur les moyens les plus adaptés de limiter les risques de contamination que la présence inéluctable de ces déchets fait désormais

courir à la population. Et que, à l'inverse, le prolongement de vie des centrales voulu par les détenteurs du pouvoir ne peut qu'aggraver des problèmes qu'eux-mêmes - on le comprendra à la lecture de ces textes - ne savent comment résoudre.

Les risques qui seraient induits par un démantèlement immédiat, tels qu'ils nous sont décrits dans ces textes, sont si énormes que nous nous demandons pour quelles raisons la question du démantèlement des centrales a été jusque-là si peu discutée dans les milieux antinucléaires. Certes, la tentation est grande de se dire : qu'ils gèrent eux-mêmes la merde qu'ils ont créée contre notre volonté. Mais la défaite que nous avons subie au moment où le pouvoir nous a imposé par la force la construction accélérée de 58 réacteurs nucléaires ne justifie pas que nous nous sentions aujourd'hui dispensés de regarder en face les risques supplémentaires que, dans son entêtement aveugle, ce pouvoir assassin va choisir une fois de plus d'imposer à la population, et en premier lieu aux travailleurs du nucléaire, si nous ne faisons rien.

Collectif contre l'ordre atomique
21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris
contre-lordre-atomique@riseup.net



pas des risques d'exposition en cas d'accident - soit pendant le transport, soit lors du démantèlement, soit encore à La Hague un jour. Quand on parle de Fessenheim, tous ceux qui y travaillent, ainsi que leurs organisations syndicales, nous disent : vous ne pouvez pas parler de démantèlement sans parler d'emploi. Mais c'est un argument qui apporte de l'eau à notre moulin. En effet, si on fait du démantèlement immédiat - les barres de combustible sont alors enlevées, la centrale n'est plus considérée comme installation nucléaire, EDF supprimera 90 % des emplois actuels. Par contre, une centrale nucléaire à l'arrêt, ça reste une installation nucléaire, ce qui oblige EDF à maintenir 70 % des salariés au moins. Donc si on veut de l'emploi, faisons du démantèlement différé, laissons sur place les salariés des centrales à l'arrêt pour les surveiller. Faisons du confinement : reconnaissons qu'il y a un certain nombre de sites qui ont été contaminés, même si la population ne l'a pas choisi, mettons dessus des sarcophages de béton, avec des fresques - ce seront les symboles du délire technologique - et n'y touchons plus, tant pis, c'est perdu. Alors qu'avec le démantèlement immédiat, on va exposer des milliers de gens. Prenons le temps de réfléchir, arrêtons de construire des centrales, et faisons de la véritable transition énergétique. Prenons aussi le temps du débat. Nous, on voudrait que cette vision des choses soit débattue publiquement, ce qui ne va pas être le cas a priori, puisqu'ils veulent faire passer le démantèlement immédiat en catimini dans une loi.

Ch : Arrêter et confiner, ce serait aussi marquer clairement que c'est la fin de la période du nucléaire. Alors que démanteler, ça risque au contraire de relancer le cycle du nucléaire.

PhG : Un dernier chiffre : l'estimation du volume de déchets, c'est un million de mètres cubes. Ça représente quoi ? Je ne sais pas. Il faut le dire, qu'on ne sait pas. Les géologues eux-mêmes ne savent pas ce qui va se passer dans trois cents ans. Donc arrêtons de construire des choses qui sont irréversibles.

N : Quel est l'état du débat actuellement ?

PhG : Chez les syndicats représentatifs dans les centrales, la première préoccupation c'est l'emploi. EDF a annoncé que tous les agents travaillant dans les centrales qui fermeront seront redéployés. Ceux qui vont perdre leur emploi, ce sont les salariés des sous-traitants, ceux qui sont déjà le plus exposés, ceux de la classe A -

astronomique qu'il lui faudra injecter dans des centrales qu'il faudra de toute manière démanteler un jour. C'est un sujet dont il faut tous se préoccuper dès aujourd'hui. De toute manière il faudra démanteler les centrales, même si elles sont poussées à 50 ans - ce qu'il ne faut surtout pas faire, car les dangers augmentent exponentiellement avec des centrales vieillissantes. Il faut donc qu'il y ait un débat. Mais l'État n'en veut pas, de débat. Il fait les choses en catimini : il impose le démantèlement immédiat à EDF par une simple phrase dans une loi sur la transition énergétique...

Ch : Il y a aussi un enjeu idéologique dans la question du démantèlement : cela permettrait de faire croire à la population que l'on maîtrise toute la filière du nucléaire, qu'on peut en fin de course rendre des terrains nickel...

PhG : C'est encore pire que ça : l'État reconnaît qu'au bout de 300 ans il est incapable d'assurer l'innocuité d'un site comme Cigéo. Et pourtant il va bien falloir les gérer, ces déchets hautement radioactifs. De toute manière, les générations futures auront à gérer ce problème-là. Et ils envisagent de construire d'autres centrales dont ils laisseront gérer les conséquences aux générations futures... C'est d'une irresponsabilité flagrante, c'est inadmissible !

G : Et surtout ils ne savent pas ce qu'ils font : s'engager sur 300 ans sur ce que des générations futures feront quand on ne sait pas à quoi ressemblera demain... Et ils osent nous parler de respect des générations futures à propos de déficits à résorber ! On se dit que ces gens-là sont d'un cynisme invraisemblable. Le mot « criminels » n'est pas assez fort pour les qualifier.

Ch : Sans parler de ce qui peut se passer en cas de conflit, comme avec l'URSS en Ukraine, où il y a des centrales nucléaires.

N : Au final, quelle solution envisagez-vous pour éviter cette catastrophe que serait le démantèlement immédiat des centrales ?

PhG : Philippe Billard et moi, nous avons une approche « hygiène et sécurité » : éliminer le risque à la source, donc ne pas créer de conditions d'exposition des salariés. Or, en extrayant les barres, puis en les transportant à La Hague pour retraitement, et en les emmenant ensuite sur des sites de stockage, on expose des gens à l'irradiation - des travailleurs et aussi des habitants, et je ne parle

Le texte ci-dessous reprend l'une des interventions d'introduction faites à l'occasion du débat organisé à Paris, le 26 avril 2014, par le Collectif contre l'ordre atomique. Il s'appuie sur la partie du rapport annuel 2012 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) qui concerne le démantèlement, donc ne prétend pas faire le tour de la question ni apporter de révélations nouvelles.

D'après l'ASN, le choix est entre trois options : démantèlement immédiat, démantèlement différé (on attend que la radioactivité baisse avant de démanteler) et confinement (qualifié par elle de « sûr »).

Le choix qui a été fait est celui du démantèlement immédiat. Ce choix est logique de leur point de vue idéologique. En effet, annoncer le démantèlement immédiat, c'est claironner 1) qu'on maîtrise, qu'on sait faire, 2) que le problème des déchets est résolu. Surprise quand même : EDF avait fait le choix du démantèlement différé, et c'est l'ASN qui a imposé le démantèlement immédiat (en 2001). Ce qui, vu de loin, semble pourtant le choix le plus dangereux, tant du point de vue de la santé des salariés qui seront envoyés y travailler que de la radioactivité des déchets que cela produira. Ce choix est évidemment un élément du rapport de forces qui se joue autour du projet de Bure. Comme l'écrit l'ASN, « le démarrage d'opérations de démantèlement est ainsi conditionné par la disponibilité de filières d'élimination adaptées à l'ensemble des déchets susceptibles d'être générés ». Il semble donc cohérent de refuser le démantèlement immédiat si on refuse le projet de déchets de Bure. Bien sûr, l'ASN ne justifie pas son choix ainsi, mais en disant que c'est pour « ne pas faire porter le poids des démantèlements sur les générations futures, tant sur le plan technique que financier ». Peut-être aurait-il mieux valu se préoccuper des générations futures avant de se lancer à tout va dans le nucléaire...

Il faut savoir que l'on n'a actuellement aucune expérience du démantèlement, ce serait donc une première. Ils ont bien commencé à démanteler Brennilis, mais ce n'était qu'un prototype de 70 MW, et une centrale à eau lourde. Ils ont ensuite entamé le démantèlement de Chooz A, de Bugey, de Saint-Laurent-des-Eaux et de Chinon (A1, A2, A3), mais il s'agit de la première génération de centrales industrielles, celles de la filière graphite gaz. Or toutes les centrales

en fonctionnement actuellement sont des centrales à eau pressurisée, souvent de plus grande puissance. Enfin, le démantèlement de Superphénix est en cours, mais ce surgénérateur n'a jamais fonctionné et présente des problèmes tout à fait spécifiques.

Le démantèlement de Brennilis, qui aurait dû être le plus simple, a posé énormément de problèmes. La centrale a été arrêtée en 1985, les opérations ont commencé en 1997 et ne sont toujours pas finies. Ils ne savent toujours pas comment entreposer les déchets issus du démantèlement du réacteur, et l'ASN attend qu'ils aient trouvé une solution avant d'autoriser cette opération. En ce qui concerne les centrales à graphite-gaz : à Bugey, on a trouvé des éléments radioactifs dans une benne de gravats conventionnels ; à Chinon, EDF a dû demander une modification des autorisations de rejets gazeux ; à Saint-Laurent-des-Eaux, l'ASN a des doutes sur la tenue des structures des réacteurs... Quant à Superphénix, avant d'en arriver à la partie nucléaire, il faut déjà qu'ils résolvent le problème des 5 000 tonnes de sodium liquide (qui s'enflamme spontanément à l'eau, et donc à l'air dans lequel traîne toujours un peu de vapeur d'eau, surtout dans la région lyonnaise). Ils ont mis en place une installation pour en faire de la soude (radioactive), puis pour créer un atelier de cimenterie où la stocker, avec pour projet de l'utiliser comme constituant primaire de béton quand la radioactivité aura baissé...

Il faut bien voir que les opérations de démantèlement supposent d'une part l'envoi en zones radioactives d'un grand nombre de personnes (généralement des intérimaires ou du personnel de sous-traitance), d'autre part une production énorme de déchets (vous avez déjà observé le volume des gravats que produisent de modestes travaux chez vous ?), qu'il faut stocker et conditionner le temps que leur radioactivité baisse - sans oublier les déchets annexes constitués par les outils, les combinaisons, les gants, tout ce qui a touché les zones radioactives - et ensuite transporter.

Sont aussi démantelées ou en cours de démantèlement bon nombre de petites unités qui datent des temps héroïques des pionniers du nucléaire ou qui relèvent du nucléaire militaire. À la lecture du rapport, on réalise à quel point tout ça est complètement pourri, pas du tout maîtrisé, et ressemble à une aventure folle. Quelques problèmes majeurs sont à souligner :

300 tonnes de déchets ultimes - les pires des déchets, ceux qui seraient enfouis en grande profondeur. Mais sur le site de La Hague, qui est déjà plein comme un œuf, ces déchets sont stockés dans un bâtiment de la taille d'un terrain de foot sur 20 mètres de profondeur. C'est aussi pour ça qu'on demande le démantèlement différé : dans cette option, on n'aurait pas besoin de remplir encore La Hague - avec ses procédés chimiques extrêmement dangereux de soi-disant retraitement - et on arrêterait de penser à la vider. Pour Cigéo, On en est à un milliard déjà, et il est question de rajouter encore un autre milliard, et on n'est même pas sûr que ça va se faire, c'est une gabegie totale. L'industrie du nucléaire est folle. Et elle parle aujourd'hui de remplacer les 58 réacteurs...

J'espère quand même qu'aujourd'hui l'opinion publique va se mobiliser, pour que nous ayons le choix de notre énergie dans l'avenir. Est-ce qu'on va continuer avec une industrie nucléaire hyper-dangereuse, à sacrifier des gens, à démanteler, à enfouir... ? On va finir par contaminer toute la France ! La Hague, c'est l'un des plus beaux endroits de France, on l'a laissé contaminer... Et on va laisser contaminer comme ça d'autres endroits ? Sans parler des risques afférents aux transports... Pour vider La Hague, on estime que ce seront 200 trains par an de déchets ultimes (les plus dangereux) qui traverseront la France pour aller vers Bure (c'est envisagé pour 2020, 2025) !

Il faut qu'il y ait des débats et que l'on décide ensemble si on veut du démantèlement immédiat ou différé. C'est la bataille que doivent mener les militants antinucléaires aujourd'hui. Actuellement, on se focalise sur Fessenheim, on en fait quasiment une question idéologique, mais il y a neuf réacteurs qui sont déjà arrêtés et on n'en parle quasiment pas - alors qu'on ne sait pas comment doit se faire le démantèlement. Sans parler des petites unités : le CEA est en train de démanteler ses sites de Grenoble et de Saclay ; et les gens du CEA, eux aussi ce sont des apprentis sorciers : ils parlent de faire faire le boulot très dangereux par de petits robots, mais, comme aucun robot n'est aujourd'hui capable de travailler dans des milieux très irradiés sans tomber en panne, ils parlent de robots jetables ; on va donc fabriquer des robots jetables qu'on va ensuite être obligé de traiter en tant que déchets ? On marche sur la tête ! Et pourtant, tout ça est un marché. Selon EDF, il s'agit d'un milliard, mais ce sera certainement plus, et ça dépendra du nombre et du rythme de démantèlement des centrales. En termes économiques, EDF a tout intérêt à faire acter la prolongation de la durée de vie des centrales. Mais le « grand carénage » qu'elle devra faire, ça représente un coût

les autorise à démanteler, ils en déposeront un peu partout, et la France entière va devenir radioactive. (EDF a regardé ce qui se faisait dans l'industrie du pétrole, où ils ont eu l'idée d'étaler les déchets pétroliers sur les routes, sous forme de goudron, et elle s'est dit qu'elle pouvait faire de même...) Mais j'alerte à nouveau tout le monde sur le sacrifice humain des salariés qui vont travailler dans le démantèlement : on est des êtres humains comme tout le monde, il faut arrêter de nous exposer ; on a déjà été hyper-exposés. Avec le démantèlement de Brennilis, on a déjà une expérience, et je peux vous dire qu'on retrouve toutes sortes de radioéléments, dont les plus dangereux. C'est un peu comme quand on fait péter une bombe. Stop au sacrifice humain ! Moi qui suis à la CGT, je ne peux accepter aucun sacrifice dans le monde du travail. Il est temps que les gens prennent leur destin en main et disent : on ne veut pas de ce démantèlement qu'on veut nous imposer. Nous comptons sur tout le monde pour nous aider.

Philippe Guiter : Il y a une structure créée par EDF qui s'appelle le CIDEN. Il y a des provisions financières de faites (c'est l'ASN qui avait exigé qu'il y ait des sommes immédiatement mobilisables pour le démantèlement) ; il y a, je crois, 20 milliards d'euros de provisionnés. Or Corinne Lepage estime que ça va coûter entre 100 et 200 milliards d'euros. Évidemment, il s'agit d'un marché (et c'est bien parce que c'est un marché qu'il n'y a pas de débat), et il y a des grosses boîtes qui vont s'y engouffrer. Mais il est inadmissible que tout cela repose sur le sacrifice humain. S'il y a un débat qui doit s'engager aujourd'hui, c'est bien celui du démantèlement, qui est au moins aussi important que celui du stockage.

On a beaucoup parlé de l'ANDRA, l'organisme d'État qui gère les déchets, à propos du projet Cigéo à Bure et du fameux « débat » qui a été organisé à ce sujet. Certains ont choisi de le boycotter, mais le rapport rendu par la CNDP est intéressant : toutes les recommandations en matière de transport (car SUD Rail a décidé de participer au débat) ont été reprises. Et on s'est rendu compte que la matière radioactive vitrifiée n'est pas stable, contrairement à ce que nous dit Areva. D'abord, c'est toujours 400 degrés pendant des centaines d'années, et quand c'est confiné, cela engendre une température résiduelle dans les conduits qui, en cas d'arrêt électrique et mécanique de la ventilation, produit de l'hydrogène et peut engendrer une explosion nucléaire. C'est une information qui est sortie du débat public sur Cigéo ; enfin, on ne peut plus faire comme si ça n'existait pas. EDF soutient qu'on a accumulé

- la mémoire de ce qui a été fait est en train de se perdre ou est déjà perdue (ce qui explique peut-être l'option du démantèlement immédiat). Il y a des tas de trucs hautement radioactifs dont on ne sait plus trop où ils sont, des puisards qui ont été utilisés pour déverser des produits dangereux. Exemples : à Fontenay-aux-Roses, l'ASN a demandé au CEA de procéder à une caractérisation des sols, autrement dit on ne sait pas où se trouve quoi ; à Grenoble, ils ont découvert des engins explosifs qui étaient déjà là avant ; à Cadarache, ils ont retrouvé des matières fissiles dans les boîtes à gants... Si on songe que ce sont de vieilles installations et que, depuis, le recours à la sous-traitance et à l'intérim a explosé pour les interventions dans les arrêts de tranche, on imagine l'ampleur du problème...

- rien n'est sain : on le sait, les centrales fuient. Ce qui veut dire qu'au moment du démantèlement, on se rendra compte que la partie officiellement non radioactive est contaminée - et évidemment plus longtemps les centrales fonctionnent, plus ce problème s'aggravera. Citons l'ASN : « *Lorsque des phénomènes d'activation ou de migration de la contamination se sont produits lors de la phase d'exploitation, l'assainissement complet - c'est-à-dire le retrait de la radioactivité artificielle présente dans les structures elles-mêmes - peut nécessiter la mise en œuvre d'opérations mettant en jeu une agression de ces structures afin d'éliminer les parties considérées comme déchets nucléaires (écroulage d'une paroi en béton par exemple).* »

En fait, à la lecture du rapport, on se demande ce qu'on doit entendre par démantèlement. D'abord, où est-ce que cela commence ? Dans un premier temps, on retire le combustible pour le stocker en piscine - personne n'appelle ça démantèlement. Mais ensuite, le démantèlement commence-t-il dès qu'on s'attaque aux bâtiments de la centrale (qui sont en fait contaminés) ou seulement quand on s'attaque au bâtiment nucléaire ? Et surtout, quand considère-t-on que le démantèlement est terminé ? Citons une dernière fois l'ASN : « *À l'issue du démantèlement, en fonction de l'état final atteint et des caractéristiques spécifiques de chaque installation (historique d'exploitation, incidents...), des risques résiduels peuvent exister : pollution des sols, zones dont l'assainissement est techniquement impossible dans des conditions technico-économiques acceptables, etc.* » Or, une fois démantelée, l'installation est déclassifiée, c'est-à-dire qu'elle n'est plus soumise

aux mêmes conditions de sécurité et de surveillance. Le terme « retour à l'herbe » employé par les nucléocrates ne nous dit pas où a disparu le radier, ni si cette herbe est radioactive et pour combien de temps.

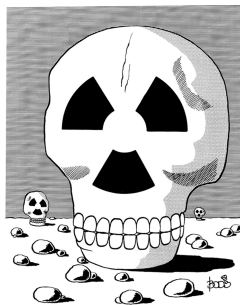
La seule conclusion possible, c'est que, comme les antinucléaires l'avaient prédit dès le départ, on ne sait pas démanteler, si démanteler signifie ramener le territoire à son état de non-radioactivité d'origine. Trois raisons majeures semblent justifier que l'on s'oppose au démantèlement immédiat :

- la lutte contre les projets de stockage de déchets, notamment à Bure ;
- le danger qu'il ferait courir aux intérimaires et autres salariés de la sous-traitance ;
- la multiplication des transports de déchets radioactifs qu'il exigerait.

Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que les autres options sont sans danger.

Et il faut ajouter que tout prolongement de la durée de vie des centrales rend leur démantèlement encore plus aléatoire.

Bref, pour commencer, il faut arrêter toute production nucléaire. Il sera temps ensuite de réfléchir à comment en sortir.



La différence entre le démantèlement différé et l'immédiat est fondamentale. Il y a déjà des réacteurs dans le monde qui ont été démantelés. Aux États-Unis, ils ont démantelé celui de Main Yankee en huit ans, mais ils ont eu de telles difficultés qu'ils ont décidé de faire du démantèlement différé. Les barres de combustible sont laissées soit dans la piscine, soit dans le cœur, mais ils ne démantèlent plus. En France, on a neuf réacteurs en cours de démantèlement. Le plus connu, car il est quasiment impossible à démanteler, c'est Brennilis. Mais il y a aussi Chooz 1, Chinon (trois réacteurs), Creys-Malville et Saint-Laurent des Eaux. Brennilis, en Bretagne, est un tout petit réacteur. Chooz 1 a été arrêté en 1991 et son démantèlement a commencé en 2007 (il y a toujours un temps où les barres de combustible restent dans les piscines pour, simplement, faire baisser la température).

La France a décidé arbitrairement de faire du démantèlement immédiat, mais, avec la loi sur la transition énergétique qui devrait être votée prochainement, ils veulent faire inscrire ce principe sur le papier. Philippe Billard et moi y sommes opposés, car le démantèlement des centrales va créer une masse faramineuse de déchets. Il y a trois catégories de déchets : les hautement radioactifs (des milliers d'années), les moyennement radioactifs (300 ans) et les faiblement radioactifs (30 ans). EDF utilise une expression incroyable : le « retour à l'herbe » : ils veulent nous faire croire que sur le site d'une centrale où il resterait de toute manière le radier, on pourrait un jour faire repousser du gazon... C'est totalement utopique : le terrain où on a construit une centrale ne peut que rester une terre interdite d'accès pendant des centaines d'années. Des apprentis sorciers envisagent de refondre les matériaux faiblement radioactifs et de les recycler dans les routes et dans les objets de la vie quotidienne (vous vous imaginez manger avec une petite cuillère faite avec des matériaux recyclés d'une centrale ?).

Philippe Billard : Aujourd'hui, il n'y a qu'une dizaine de boîtes qui ont la compétence nécessaire pour pratiquer le démantèlement. Quant au recyclage des déchets, c'est une formidable manne financière. Ils rêvent d'une loi qui autoriserait ce recyclage dans les objets de la vie quotidienne. A propos de « retour à l'herbe » : c'est une idée idiote, car les matériaux qu'il faudra enlever pour y parvenir, il faudra les déposer quelque part ailleurs : pourquoi aller contaminer des territoires qui ne le sont pas aujourd'hui ? Est-ce que ça ne vaut pas mieux de les laisser sur place et de les surveiller, même si on sait qu'on en a pour quelques milliers d'années ? Si on

bureau enquête accidents de la SNCF pourrait interdire à Areva le transport de tous les matériaux vitrifiés. Vous imaginez...

Ch : Donc le principe de précaution, ce serait d'arrêter les transports de matières nucléaires.

PhG : SUD-Rail et le Réseau Sortir du nucléaire avaient demandé l'arrêt de tous les transports de matières nucléaires au nom de ce principe, et il s'avère aujourd'hui qu'on avait raison. En attente des résultats des expertises, ce type de transport devrait être interdit en France. Et pourtant ça roule tous les jours, personne n'a rien fait ; s'il y a un autre accident, il faudra en supporter les conséquences. Mais Areva est vraiment sur les dents en ce moment, car ils savent que les résultats de ces expertises peuvent les remettre en cause. Cet accident prouve bien que ces transports de matières nucléaires ne sont pas anodins. Tout ça devrait être hyper-cadré, sécuritaire au maximum, et ça ne l'est pas.

G : Qui dit démantèlement des centrales dit retraitement, et pour retraiter il faut transporter...

PhG : Aujourd'hui il faut que la société civile s'empare du débat sur le démantèlement. Il n'est pas question qu'elle soit tenue à l'écart comme elle l'a été au moment de la construction des centrales. Il y a deux options actuellement : le démantèlement immédiat et le démantèlement différé. Et ce débat-là - c'est l'une des premières fois qu'on en parle publiquement -, il faut absolument qu'il arrive sur la table, et que les gens soient consultés.

Il y a 144 réacteurs à l'arrêt dans le monde. Certains pays ont opté pour le démantèlement immédiat, d'autres, comme les États-Unis et la Suisse, pour le différé. Avec le démantèlement différé, il s'agit de laisser les barres de combustible à l'intérieur de la centrale à l'arrêt ; on la protège, ça reste une installation nucléaire, mais on attend, comme on le fait à La Hague. On attend que la température et que la radioactivité baissent (je rappelle que les matières radioactives qu'on va transporter font encore 400 degrés au bout de quatre ans), on attend entre cinquante et cent ans pour la démanteler. Évidemment, la centrale reste un lieu interdit, mais en revanche, on n'expose personne. Car sinon ce seraient encore des intérimaires qui devraient faire le travail... Aujourd'hui il y a 760 boîtes d'intérim qui bossent pour les centrales. Demain, si on démantèle, il y en aura quasiment le double.

Le texte qui suit est la transcription d'une interview-débat effectuée le 17 avril 2014 dans le cadre de l'émission radiophonique « Vive la sociale » (sur FPP, 106.3 MHz), que vous pouvez réécouter à l'adresse suivante : <http://vivelasociale.org/les-emissions-recentes>

Philippe Billard : Mon métier consistait à faire de la maintenance de centrales nucléaires, j'y suis entré en 1985 et mon employeur, la société Endel, qui travaille en sous-traitance pour EDF, m'en a sorti de force en 2006 pour avoir dénoncé les effets des rayonnements ionisants sur la santé. On touchait un peu à tout, et on faisait beaucoup de décontamination. La décontamination consiste à liquider la radioactivité pour permettre aux autres travailleurs d'intervenir en prenant moins de dose - on est donc des liquidateurs dans les centrales.

Ch : Est-ce que les salariés d'EDF faisaient aussi de la maintenance ?

PhB : Les salariés d'EDF ont travaillé sur la maintenance jusque dans les années 1980, mais comme il y avait à EDF un bon suivi médical des salariés, ils ont vu qu'il y avait une augmentation des cas de maladies radio-induites, donc ils ont décidé de passer à la sous-traitance. Les salariés de la sous-traitance sont maltraités du fait de la concurrence entre entreprises et entre marchés (pluriannuels) : on a des contrats d'un an et c'est nous qui prenons 80 % de la dose. Bref, EDF pratique la sous-traitance des risques.

Ch : La « dose », c'est quoi exactement ?

PhB : C'est le nombre de radiations que l'on a le « droit » de prendre en une année, elle s'exprime en milli-sieverts : un salarié dit DETR a le « droit » de se prendre 20 milli-sieverts en une année, sachant que pour un habitant du territoire français, la limite est fixée à 1 milli-sievert par an. Selon certains scientifiques, à 1 mSv/an il n'y aurait pas de risque de maladie. Avant, la limite pour les DETR était de 50 mSv/an, puis ils se sont rendu compte qu'il y avait trop de malades et ils l'ont baissée à 20 mSv/an. Mais il y a toujours des malades à 20 mSv/an, donc il faut comprendre cette limite comme une « autorisation de sacrifier », l'autorisation de rendre malades un certain nombre de salariés de la sous-traitance.

Ch : Autrement dit, il n'y a pas vraiment de dose inoffensive. Ces doses varient d'ailleurs en fonction des scientifiques, mais aussi en fonction des rapports de forces, ou des besoins des entreprises.

G : Ou des besoins de l'État : au Japon, ils ont augmenté la norme d'admissibilité après Fukushima.

PhB : C'est ça. Après un accident, comme on ne peut pas réduire la dose, on augmente le seuil d'admissibilité. S'il y avait un accident sur le territoire français, le seuil de 1 mSv/an passerait à 100 mSv/an, comme au Japon. Faut savoir qu'il n'y a pas de dose inoffensive, on reste dans le cas d'un cancérigène ultra-puissant, qui est aussi un mutagène (dangereux pour la reproduction) et un agent chimique dangereux : il cumule tout. On est autorisé à cumuler toute cette saloperie-là en nous. La question que je pose toujours au médecin du travail, c'est : qu'est-ce que nous avons de spécial qui autorise à dire que cette dose ne nous fera pas de mal à nous ? On a monté une association, qu'on a baptisée Santé sous-traitance et qui a un site (www.sst-nucleaire-chimie.org), un peu dans le style de l'Andeva (amiante), pour apporter un soutien aux salariés malades mais aussi à leurs veufs ou veuves, et pour monter des dossiers pour faute inexcusable de l'employeur. On a énormément de gens malades, différents types de cancer, différentes maladies radio-induites qu'on ne s'explique pas. Mais on est confrontés à un problème : le tableau 6 des maladies professionnelles de la Sécu ne reconnaît que trois cancers : le sarcome osseux, la leucémie et le cancer des poumons ; or, chez nous on a énormément de cancers du testicule, de la vessie, d'un peu partout, des lymphomes B à grandes et petites cellules, et, quand on veut faire reconnaître ces maladies-là devant la Sécu, on est refoulé parce qu'elles ne rentrent pas dans les critères du tableau 6. Ce qui permet à EDF et à ses entreprises sous-traitantes de dire : vous voyez, on n'a pas beaucoup de maladies. Sauf qu'aux États-Unis ils reconnaissent 29 maladies radio-induites (29 cancers). Donc, si on avait le même tableau on se rendrait compte qu'on a beaucoup plus de maladies professionnelles qu'ils le disent dans le nucléaire.

Ch : Il y a combien de travailleurs du nucléaire en sous-traitance et combien avez-vous recensé de cas de maladie radio-induite ?

PhB : Aujourd'hui EDF dit qu'il y a 20 000 à 25 000 travailleurs en sous-traitance dans ses centrales. Mais faut savoir que chez ces

mis aussi le doigt sur la différence entre le travail prescrit et le travail réel : à la SNCF, c'est ce qui a amené à l'accident de Brétigny : on a des cahiers des charges, des plans qui sont beaucoup trop importants, ce qui fait que sur le terrain le travail n'est pas fait, par manque de temps ou manque de moyens. Et quand il y a un accident, c'est sur ces lampistes que la faute retombe. Même chose dans le nucléaire, même chose dans la plupart des entreprises.

N : Je suppose que les « responsables » sont au courant... Ils font semblant de ne pas savoir ?

PhG : Tout le monde est au courant, évidemment. Et la grosse difficulté, c'est d'éviter de faire payer les lampistes. Tout le monde parle aujourd'hui de risque psycho-social : le salarié est exposé à une surprésence, est exposé à une surcharge de travail ; les salariés font des choix qui sont les leurs, ces choix peuvent être contestés par l'entreprise, il y a dévalorisation du travail, de la personnalité, ça amène au risque psycho-social et, au bout du bout, au suicide. On est vraiment dans un système organisé produisant de la souffrance au travail. D'un côté il y a le dumping social, mais de l'autre il y a l'exploitation des salariés au quotidien qui sont confrontés à un travail qu'ils ne peuvent pas assumer. Et aujourd'hui tout le monde le sait. Mais voilà, on est dans cette ambiguïté. Sauf que le nucléaire, c'est pas une voiture, c'est pas non plus un train, et en cas d'accident nucléaire, les gens n'auront qu'une chose à faire : faire leurs valises et partir, car c'est ça, un accident nucléaire.

Ch : À propos de train, as-tu des nouvelles de l'accident de décembre 2013 à Drancy, où un wagon transportant des matières nucléaires a déraillé ?

PhG : Oui, même si c'est très compliqué d'avoir des informations. Aujourd'hui, il s'avère qu'il y a un problème soit sur l'état des voies, soit sur le wagon. Dans ce deuxième cas, c'est la propriété d'Areva qui est en cause, puisque les wagons des trains Castor lui appartiennent. Le wagon en question s'appelle un Q76, il a un système de suspension qui date des années 1940, même s'il a été amélioré. Il pourrait s'avérer que ce soit un ressort de suspension qui a cassé, et maintenant on assiste à une bataille d'experts entre la SNCF et Areva pour savoir qui va payer le transbordement de l'emballage d'un wagon à un autre (parce que c'est ce qu'il a fallu faire). Et s'il s'avère que c'est le wagon Areva qui est en cause, le

d'euros. Qui va les déboursier ? Pas EDF, non, mais les clients d'EDF, autrement dit nous, les consommateurs. Faudra pas s'étonner de voir bientôt nos factures augmenter de 50 %.

PhG : EDF a d'énormes problèmes de compétences pour assurer le démantèlement d'EDF. EDF aurait, paraît-il, fait appel aux retraités d'EDF qui connaissent l'histoire des centrales.

PhB : Nous aussi on va rechercher des gens qui ont plus de 70 ans, des fois. On va à la pêche aux retraités, ce qui me pose d'énormes problèmes : et physiquement et moralement, ils n'arriveront peut-être pas à soutenir les cadences imposées. Certains ont déjà des troubles musculo-squelettiques, ça ne fera que les aggraver. C'est vrai que ça peut être alléchant de se faire quelques sous en plus, vu le montant des pensions de retraite, mais ce n'est pas le tout...

Philippe Guiter : Ce que tu as raconté, ça fait peur, et d'autant plus peur que l'État parle de prolonger l'activité des centrales. Il faut savoir que les normes d'exposition aujourd'hui, c'est 1 mSv pour le grand public, 5 mSv pour les travailleurs du nucléaire de classe B, et 20 mSv pour ceux de classe A, qui regroupent tous les travailleurs de la sous-traitance. Avec 20 mSv par an, dans la limite de 250 mSv sur cinq ans. C'est pour cela qu'il y a un tel turnover : on ne peut pas travailler plus de cinq ans dans les centrales en prenant 20 mSv par an. Parmi les plus exposés, il y a notamment ceux qu'on appelle les jumpers, ceux qui, pendant les arrêts de tranche, vont vérifier les vannes, les soudures et qui sont directement exposés car ils sont au-dessus de la piscine - ils seront les premiers à y passer en cas d'accident.

Ces normes-là ont été mises en place après un accord de la honte entre l'OMS et l'AIEA (qui réglemente tout le nucléaire dans le monde), et elles ne reposent sur aucune étude. Après Fukushima, on se retrouve ainsi avec un programme baptisé ETHOS, qui organise le retour dans des zones contaminées de gens qui y sont exposés à plus de 20 mSv/an. Ça coûte tellement cher de fermer des zones entières d'habitation qu'ils vont prendre ce risque dans des zones prétendument décontaminées : ils creusent le sol pour enlever la terre de surface, qu'ils entassent un peu partout - c'est désastreux comme paysage -, mais à la première pluie ça se re-contamine ; ils ne savent absolument pas quoi faire de tous ces déchets. C'est ça la réalité des accidents majeurs, et c'est bien pour ça que nous sommes antinucléaires : le risque est beaucoup trop grand. Mais Philippe a

25 000 travailleurs il y a un énorme turnover. EDF fait tout pour qu'ils ne restent pas travailler longtemps, pour qu'ils aillent se faire exposer dans d'autres usines, dans la chimie, la pétrochimie, le médicament ou autre, pour pouvoir dire : il est malade, mais ce n'est pas moi qui l'ai rendu malade. La multi-exposition lui permet de dire : je le reconnaîtrais s'il n'avait été exposé que chez moi, mais ce n'est pas le cas. Donc tout le monde va se rejeter la balle. Du coup, c'est très dur de faire reconnaître la faute inexcusable de l'employeur. Donc aujourd'hui on attaque, faut qu'on bosse avec ça. La sous-traitance, ça sert à faire baisser les coûts, mais aussi à dissimuler les problèmes de santé. On a actuellement 25 dossiers. Il y a beaucoup de personnes qui sont venues vers nous et qui sont malades, ou décédées depuis, mais qui n'imaginaient pas que leur maladie était due aux rayonnements ionisants, car on leur avait dit qu'avec le niveau de dose reçu, jamais au grand jamais, ils ne tomberaient malades.

Ch : Il n'y a jamais eu d'étude épidémiologique sur les travailleurs du nucléaire, en somme.

PhB : Et il n'y a pas non plus de suivi médical adapté. Il y a plein de malades qui sont dans la nature et dont la maladie n'est pas déclarée comme due aux rayonnements ionisants. Maintenant ils viennent nous voir parce qu'ils ont souvent des problèmes financiers et qu'on a des représentants du personnel qui peuvent les défendre ; et c'est en montant leur dossier qu'on apprend qu'ils ont travaillé dans le nucléaire et qu'eux se rendent compte que oui, peut-être bien que leur maladie est due à leur exposition aux rayonnements ionisants. Maintenant, il faut que le bouche-à-oreille fonctionne, que des émissions comme celle-ci soient entendues - on fait beaucoup de débats publics aussi - pour que les malades du nucléaire viennent vers nous. C'est cela qui nous permettra de prouver que le nucléaire est *beaucoup plus dangereux pour la santé de ceux qui sont exposés qu'on veut bien nous le faire croire.*

Ch : À la projection du film *Grand Central* à Asnières, on était déjà surpris de voir la gravité des conditions de travail dans le nucléaire, mais tu nous avais dit : ce qu'on voit dans le film, c'est un dixième de la réalité.

PhB : Le film ne montre pas tous les problèmes liés à la rapidité d'exécution des tâches. Aujourd'hui, dans les boîtes en contrat avec

EDF, on est pratiquement partout en gestion *lean*, une méthode qui vient du Japon, visant à l'intensification du travail, comme, avant elle, le fordisme puis le toyotisme. On a le cas d'un donneur d'ordres de la pétrochimie (lié à Total, au Havre), un gros producteur qui produit des compresseurs et qui a répondu au marché en mettant en œuvre ce management *lean* : essayer de faire travailler le minimum de monde pendant le minimum de temps possible. Sauf qu'en intensifiant les cadences de travail on augmente les risques à la fois pour les salariés et pour la sûreté des installations. C'est ce qu'on a bien vu avec le procès d'AZF, qui démontre clairement les dangers de la sous-traitance dans les usines classées Seveso 2, voire dans le nucléaire. L'ASN a récemment tapé sur la tête d'EDF, car avec jusqu'à neuf niveaux de sous-traitance, on ne sait plus qui fait quoi là-dedans. Quand une boîte prend le marché à 10 000 euros et le sous-traite à 8 000 pour en garder 2 000 au passage et ainsi de suite, si bien qu'à la fin le type qui doit faire le boulot se retrouve avec une caisse à outils vide, vous comprenez bien que le boulot n'est pas fait. Cette intensification du travail met en danger la sûreté des installations. Les hommes qui sont à l'intérieur de la centrale seront les premiers à trinquer - car en cas d'accident on est les premiers à être enfermés dans la centrale pour liquider la radioactivité - et après c'est vous qui venez derrière, qui serez exposés aux risques radioactifs parce qu'on n'aura pas garanti la sûreté par le travail de l'être humain. Car le seul danger dans une centrale, c'est bien l'être humain qui fait son travail.

Ch : Il y avait quelque chose de très inquiétant dans ce que tu avais expliqué dans le débat : depuis Fukushima, on fait beaucoup de contrôles dans les centrales pour vérifier la sécurité. Mais dans la maintenance, comme on doit faire de l'affichage et rapidement, il n'y a qu'une partie du boulot assigné qui est faite, l'autre n'étant faite que sur le papier. On croit que la sécurité s'est améliorée, mais c'est plutôt le contraire qui se passe en réalité.

PhB : J'invite les auditeurs à se rendre sur le site de l'Autorité de sûreté nucléaire et à voir pour chaque centrale les recommandations qui y sont faites, car c'est écrit. Même si nous, on voit plus de choses que l'ASN, car l'ASN prévient quand elle vient, donc ils arrivent à dissimuler des choses, alors que nous, on voit ce qui se passe tous les jours. Avec l'intensification du travail, c'est impossible de faire notre boulot. Aujourd'hui, dans les centrales, on fait un travail prescrit, qui est inventé et dicté par les ingénieurs d'EDF à Paris. S'il faut

démonter une pompe, par exemple, ils prescrivent deux heures de travail, mais le type qui décide ça n'a jamais pensé à la possibilité qu'un boulon soit grippé, ce qui exige une heure de travail de plus. Et l'heure supplémentaire passée là, il faut la rattraper ailleurs. Alors, à EDF, pour récupérer le temps passé en plus, il y a du boulot qui n'est pas fait. « On n'a pas le temps de le faire, on le fera au prochain arrêt de tranche », voilà. On a des ingénieurs chez EDF qui nous disent : « C'est comme pour une bagnole, vous n'allez pas ouvrir le capuchon du culbuteur pour voir comment ça se passe en dessous s'il n'y a pas à le faire ; eh bien dans les centrales c'est pareil. » C'est quand même dingue d'entendre ça, une centrale c'est pas une bagnole. Ce qui est à prendre en compte dans une centrale, c'est le facteur humain, le facteur travailleurs. Une voiture à l'arrêt n'est pas dangereuse, elle ne devient dangereuse que lorsqu'il y a un être humain dedans. Dans la centrale, c'est celui qui fait le travail qui peut rendre la centrale dangereuse si on ne lui donne pas les moyens de bien exécuter son travail. On entend EDF dire : on est obligés de sous-traiter parce qu'on n'a pas les compétences en interne. Mais nous, on dit : messieurs, vous êtes des charlots, car si les compétences sont chez les sous-traitants, il vous suffit d'embaucher les salariés de ces sous-traitants, de les intégrer dans les effectifs d'EDF.

Ch : Les travailleurs, ils sont formés comment ? Ils suivent une formation ?

PhB : On a tiré la sonnette d'alarme depuis des années : ils ont tellement intensifié le travail que, avec tous les collègues qui partent actuellement à la retraite, ils ont oublié de former des jeunes pour les remplacer. Ils ont mis en avant les gains de productivité et se sont dit : on ne va pas mettre un jeune à côté d'un ancien pour qu'il apprenne, parce qu'il ne ramènera pas de pognon. Donc on ne forme pas. Le gros problème aujourd'hui, c'est qu'il n'y a pas de salariés compétents. Pour le « grand carénage » d'après Fukushima, ils viennent pomper dans les effectifs de la pétrochimie (dans ma boîte, Endel, c'est ce qu'ils font), parce qu'ils n'ont plus de compétences dans le nucléaire. Mais dans la pétrochimie c'est pareil, les vieux salariés partent massivement à la retraite. Ils n'ont pas su dire : on va consacrer de l'argent à l'apprentissage et se garantir du bon boulot pour l'avenir. EDF nous vend son « grand carénage » (« on va être les meilleurs », etc.), mais avec quels travailleurs ça va se faire, et surtout avec quel argent ? Le grand carénage, c'est 50 milliards